Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau de Gestion des Dotations et Compétences** 1 ter avenue de Lowendal – 75 700 PARIS 07 SP Chef de bureau : Bertrand DROGUET Tél : 01.49.55.43.28 - Fax : 01.49.55.48.19	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDEDC/N2009-2115** **Date: 19 novembre 2009**

Date de mise en application : **Immédiate**
Nombre d'annexes : 1
Date limite de réponse : 4 décembre 2009

Objet : Dispositif de préparation au concours interne de recrutement des professeurs de lycée professionnel agricole (section Productions spécialisées – option hippologie)

Mots clés : concours, recrutement, préparation, enseignants

Un dispositif de préparation au concours interne est organisé par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique pour la section Productions spécialisées – option hippologie.

Destinataires	
Pour exécution : Mesdames, messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les directeurs de l'agriculture et de la forêt Mesdames, messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement - les chefs des services de la formation et du développement Madame la directrice de l'école nationale de formation agronomique Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'alimentation, de l'agriculture, et de la pêche Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Inspection de l'enseignement agricole	*Pour information :* Monsieur le secrétaire général Madame la directrice générale de l'enseignement et de la recherche Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public Unions nationales fédératives d'établissements privés

1/- Personnels concernés

Sont concernés : les candidats non titulaires en poste dans un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles remplissant les conditions pour s'inscrire au concours interne (cf. Note de service SG/SRH/SDDPRS/N 2009-1226 du 8 octobre 2009).

2/- Organisation de la formation

La formation se déroulera de la façon suivante :

une semaine de regroupement du 07 janvier 2010 (14h00) au 11 janvier (12h00) à l'ENFA de Toulouse consacrée à :

- conseils sur la maîtrise des contenus scientifiques et techniques en référence aux référentiels de formation
- apports méthodologiques :
 - épreuve écrite : structuration du devoir et qualité de l'expression écrite à partir d'exemples de sujets
 - épreuves orales : constitution d'un dossier à partir d'une expérience pédagogique
 - présentation de ce dossier
 - techniques de l'entretien.

Attention ! Chaque participant à la session de formation, constituera obligatoirement, en amont, un dossier individuel qu'il apportera à l'ENFA.

3/- Inscriptions

Elles se feront à partir de la fiche ci-jointe (Annexe 1).

Le retour de la fiche d'inscription est fait, par télécopie : 05.61.75.03.09
ou courriel : jean-marie.chassagne@educagri.fr ou gisele.combarieu@educagri.fr selon les modalités suivantes :

➔ L'établissement d'affectation transmet la fiche dans les plus bref délais, d'une part à l'ENFA pour information, d'autre part à la DRAAF/SRFD pour avis,

➔ Le DRAAF/SRFD retourne la fiche définitivement validée avant le vendredi 4 décembre 2009, après avoir fait vérifier que les informations concernant l'agent (affectation au 1er septembre 2009) sont effectivement mises à jour dans SAFO.

Toute candidature ne comportant pas les deux signatures ou parvenue après cette date ne sera pas prise en considération. **Le nombre maximum de places est de 20. Date limite de réponse : 4 décembre 2009.**

Les candidats seront retenus en fonction de leur ancienneté comme enseignant en Productions spécialisées, option hippologie, contractuel de l'enseignement agricole public.

IMPORTANT : Le fait de s'inscrire à la préparation au concours, n'entraîne pas une inscription automatique au concours. Il revient à chaque candidat de s'inscrire au concours en parallèle.

4/- Frais de déplacement

Ils seront pris en charge par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse-Auzeville.

5/- Interlocuteurs

ENFA Toulouse 2 route de Narbonne BP 22687 – 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX

➔ **Jean-Marie CHASSAGNE responsable de la formation des enseignants**
tél : 05.61.75.34.60 e-mail : jean-marie.chassagne@educagri.fr

➔ **Gisèle COMBARIEU : Gestion administrative**
tél : 05.61.75.32.09 e-mail : gisele.combarieu@educagri.fr

6/- Intervenants

Xavier COMBES PLPA enseignant en Hippologie à l'EPLEFPA de Arnaud Fallières de Nérac
Marc CAPITAINE PLPA enseignant en Hippologie à l'EPLEFPA de Saint Affrique
Laure MAGNIER Formatrice à l'ENFA – Sciences et techniques agronomiques – option productions animales
Monique FIORAMONTI – Formatrice à l'ENFA en Lettres
Monique MONTAGNE – Formatrice à l'ENFA en Lettres

Pour la directrice générale de l'enseignement et de la recherche,
et par délégation,
la sous-directrice des établissements,
des dotations et des compétences

Virginie GOURMELON

Annexe 1 Préparation au concours interne

Fiche inscription

PLPA Productions spécialisées
Option hippologie

Nom : …… Prénom: ……
Date de naissance : ……
Etablissement (adresse) :……
……
Fonction actuelle :
……
Ancienneté comme enseignant : nombre de <u>mois</u> de service comme contractuel (à 50 % ou à 100% avec dates)
……
……
Tél. : …… Fax :…… e-mail :……
Numéro SAFO de l'agent : ……

- Formation initiale (niveau, domaine) : ……
 diplôme(s) obtenu(s) : ……
……
……
- Expérience professionnelle éventuelle hors enseignement : ……
……
……

Fait à....., le2009

Signature de l'agent

Avis du Directeur de l'EPL

Favorable…….☐
Défavorable….☐

Avis du DRAF/SRFD

Favorable…….☐
Défavorable….☐

Le retour de la fiche d'inscription est fait, par télécopie : 05.61.75.03.09 ou courriel : jean-marie.chassagne@educagri.fr et gisele.combarieu@educagri.fr selon les modalités suivantes :

- ***L'établissement d'affectation transmet la fiche dans les plus bref délais, d'une part à l'ENFA pour information, d'autre part à la DRAAF/SRFD pour avis.***
- ***Le DRAAF/SRFD retourne la fiche définitivement validée avant le vendredi 4 décembre 2009, après avoir fait vérifier que les informations concernant l'agent (affectation au 1er septembre 2009) sont effectivement mises à jour dans SAFO.***

E.N.F.A. de TOULOUSE (Service DEP)
2 route de Narbonne BP 22687 – 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX